

Le 11 janvier 2023

REVISION DU PLU

Réunion n°15 - validation zonage - 5 janvier 2023

217 rue Marcoz,
73000 Chambery
vincent.biays@orange.fr
06 80 01 82 51

Siret 335 214 698 0007B
APE 742A

Participants : M BLANC (Maire), M MERLE, M ALONZI, M LAGRUT, M FONTENEAU, M SAINT-POL + M JOLIVET (Agence 01)

L'ordre du jour concerne l'examen de la proposition de zonage et des gisements fonciers qui en résulte.

Dans la version 1 (plans proposés suite à la réunion du 17 novembre) les gisements fonciers sont estimés :

- Pour l'habitat à 9.59 ha (3.72 ha pour les dents creuses, 2.77 ha pour les divisions parcellaires, 3.10 ha pour le secteur d'en Joyans)
- Pour les activités économiques à 3.4 ha (1.2 ha en zone Ux et 2.2 ha en zone AUx)
- Total de 9.59 ha + 3.4 ha = 12.99 ha

Pour mémoire l'objectif est de limiter le gisement foncier à 7 ha.

Dans la version 2, élaborée ce jour, les gisements fonciers sont estimés :

- Pour l'habitat un gisement net de 6.02 ha décomposé comme suit :
 - Gisement brut dans les dents creuses = 3.72 ha auquel on applique un coefficient de pondération de 30% soit un gisement net de 2.60 ha.
 - Gisement brut dans les divisions parcellaires = 2.77 ha auquel on applique un coefficient de rétention de 30% soit un gisement net de 1.94 ha.
 - Gisement net d'En Joyans = 1.48 ha.
- Pour les activités économiques un gisement net de 1.26 ha .
- Total de 6.02 ha + 1.26 ha = 7.28 ha.

Prochaine réunion :

- Le 16 février à 9h30 : réunion n°16 validation du zonage + début du travail sur le règlement

